

Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Bouches-du-Rhône

Service de l'Agriculture et de la Forêt – Pôle Exploitations et Espaces Agricoles

16 rue Antoine Zattara – 13 332 Marseille Cedex 3

Contact : 04-91-28-43 18

Les demandes concurrentes doivent être déposées auprès de la DDTM des Bouches-du-Rhône (adresse ci-dessus) **dans les 2 mois qui suivent l'enregistrement du dossier et avant expiration du délai des 2 mois.**

Si les dossiers sont déposés à l'expiration du délai ou si les demandeurs n'ont pas précisé qu'ils s'inscrivaient (suite à la publicité) en concurrence avec une précédente candidature, ils ne seront pas opposables dans la comparaison des rangs de priorité.

N° de dossier	Date enregistrement	Délai 2 mois (à partir de la mise en ligne sur le site de la préfecture)	Demandeur	Superficie demandée (ha)	Localisation Communes et N° des parcelles demandées		Propriétaire (s) ou Mandataire (s)
13 2026 61	20/05/26	02/08/26	GUGLIELMI Angélique	1,9808	CUGES-LES-PINS	AX 51-64-65-66-67-68-69	HARAS DE LA SORGUES
13 2026 63	20/05/26	02/08/26	NICOLAS Romain	12,6776	VELAUX	BX 19	CORSIGLIA Yann
13 2026 64	21/05/26	02/08/26	SCEA LA PATTE NOIRE DE PROVENCE	74,0879	LAMBESC	CE 69-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100-101-102 ; CH 73-74-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100-101 ; CI 1-2-3-4-48-50-51	Société VERONIQUE GMBH TRANSIMMOB

N° de dossier	Date enregistrement	Délai 2 mois (à partir de la mise en ligne sur le site de la préfecture)	Demandeur	Superficie demandée (ha)	Localisation Communes et N° des parcelles demandées		Propriétaire (s) ou Mandataire (s)
13 2026 64	21/05/26	02/08/26	SCEA LA PATTE NOIRE DE PROVENCE	45,1090	ROGNES	CO 7 ; CP1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-12-19-20-21-22-23-24-25-36-37-38-39-41-42-43-45-46-47-48-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-87	Société VERONIQUE GMBH TRANSIMMOB
13 2026 65	28/05/26	02/08/26	GIRAN Amal	226,3099	SAINTES-MARIES-DE-LA-MER	AD 10-11-12-13-14-22-28-29-30-32-23-24-25-26-27-1-2-6-7-8-9 ; AE 1-2-4-6-7-8-10-13 ; AI 30-50-53-54-4 ; AL 19-29 ; BB 2-15-21-22-28-3 ; AH 1 à 56 ; AC 1-2-3-7-8-9-11 ;	SCEA DU MAS D'ICARD